

CONTRAT PEDAGOGIQUE

Entre:

L'école de Génie industriel 46 avenue Félix Viallet 38000 Grenoble Représentée par Pierre DAVID, Responsable pédagogique 1ère année

d'une part,



<u>Et</u>

Monsieur Clément Goldstein

d'autre part

est conclu le présent contrat :

ARTICLE 1: NATURE et OBJET DU CONTRAT

Le jury de première année qui s'est réuni le 12/07/2021 a autorisé le redoublement de Clément Goldstein sur la base des conditions suivantes :

Les notes des UE suivantes sont conservées pour l'année 2021-2022 :

55-UE Génie industriel expériences et méthodes

UE Projets - Semestre 1

UE Modélisation mathématique et informatique

UE Économie et sociologie

Matière GIP semestre 5

UE GIP S6 56 -

UE IFIS 56 -

56 -**UE ISR**

UE Organisations industrielles

Sport 3GTC 1245
 Les UE non validée en 2020-2021 seront repassées en 2021-2022 :
 LV1 3 G-7 C 1215

 SC 115 Dévotement
 LV2 3 G-7 C 1225

UE Développement personnel et international - Semestre 6 56 -

- UE Développement personnel et international Semestre 5 (l'UE sera rattrapée en suivant DPI S6) (l'étudiant I Pa Note. passera uniquement la LV2 au S5)
- UE Analyse financière (UE Mesure des performances et décisions) 3 G U C 1601
- UE Mathématique et informatique décisionnelles ろG-UC の含って 56-

<u>L'étudiant choisit de passer en 2021-2022 les UE supplémentaires suivantes:</u>

UE Qualité et outils de l'amélioration continue (non programmée en 2020-2021) 3G ひとイプの Fait en 2 exemplaires à Grenoble, le 09/09/2021

Geldsten E

Le responsable pédagogique de 1ère année